



**NOTE N° _____/RDPC/CC/SG DU _____ PORTANT DESIGNATION
DES MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE CAMPAGNE POUR LA
CAMPAGNE ELECTORALE EN VUE DES ELECTIONS LEGISLATIVES
ET MUNICIPALES DU 09 FEVRIER 2020.**

En application des dispositions de la circulaire n°001/RDPC/CC/SG du 09 janvier 2020 relative à la campagne électorale du RDPC pour les élections législatives et municipales du 09 février 2020, la Commission Nationale de Campagne, présidée par le Secrétaire Général du Comité Central, comprend :

Vice-Présidents

- M. OWONA Grégoire
- Fon ANGWAFOR III Solomon
- M. AYANG Luc
- Pr. NJOH MOUELLE Ebenezer
- Mme YAOU AÏSSATOU
- M. ESSOMBA ASSE Auguste

Membres

- M. TSIMI EVOUNA Gilbert
- Pr. NDEMBIYEMBE Paul Célestin
- M. MONKAM NITCHEU Jean-Fabien

**Représentant du RDPC à la Commission Nationale du Recensement des Votes
pour les élections législatives**

- M. TALBA MALLA IBRAHIM

Yaoundé, le _____

Le Secrétaire Général du Comité Central,

Jean NKUETE